

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **24e jour du mois d'octobre 2022**, à la Salle du Conseil, à compter de 17 h. sont présents :

- › Monsieur le Maire Hugues Grimard
- › Madame Isabelle Forcier, Conseillère au poste numéro 1
- › Madame Andréanne Ladouceur, Conseillère au poste numéro 2
- › Monsieur René Lachance, Conseiller au poste numéro 3
- › Madame Caroline Payer, Conseillère au poste numéro 4
- › Monsieur Jean Roy, Conseiller au poste numéro 5
- › Monsieur Pierre Benoit, Conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Hugues Grimard, Maire.

**Est également présente** : Sarah Richard, Greffière suppléante

Il est donc procédé comme suit :

#### **2022-290**

##### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la Conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le Conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé

Adoptée

#### **2022-291**

##### **ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN ESPACE HÔTELIER**

**CONSIDÉRANT** que des besoins en hébergement touristique à Val-des-Sources ont été répertoriés dans la planification stratégique de la Ville et étant en lien avec l'orientation 2 du plan stratégique, soit développer une offre récréotouristique mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de Val-des-Sources ;

**CONSIDÉRANT** qu'un espace hôtelier dans la Ville de Val-des-Sources générerait des retombées économiques pour les commerces et les attraits touristiques à proximité;

**CONSIDÉRANT** que l'offre de service reçue de *Horwath HTL Consultants* permettrait d'obtenir un portrait des conditions de succès d'un potentiel espace hôtelier à Val-des-Sources;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la Ville de Val-des-Sources dépose une demande de soutien financier de 23 623.99 \$ au Fonds pour l'émergence de projet de la MRC des Sources;

**QUE** la Ville de Val-des-Sources s'engage à participer financièrement au projet à hauteur de 10 % du coût total du projet soit 2 624.89 \$;

**QUE** la Ville mandate, pour la somme de 25 000 \$ plus les taxes, l'entreprise *Horwath HTL Consultants* pour la réalisation d'une étude d'opportunité concernant l'établissement d'un espace hôtelier à Val-des-Sources conformément à l'offre de service du 13 octobre 2022;

**QUE** le mandat prendra effet lorsque la Ville aura obtenu la confirmation du financement demandé à la MRC des Sources.

Adoptée

**2022-292**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le Conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la présente séance soit levée à 17h11

Adoptée

---

**M. Hugues Grimard, Maire**

---

**Mme Sarah Richard, Greffière suppléante,**